

Jacques Simon répond à Benjamin Stora

La parution aux éditions L'Harmattan ; *Le nationalisme algérien selon Benjamin Stora*, dont je suis l'auteur a fait réagir avec violence l'expert le plus médiatisé sur l'Algérie : diffamation, calomnies répétées, « campagne qui tourne à l'obsession, qui relève de la pathologie » etc.

Stora qui n'a pas lu le livre analyse avec indignation la quatrième de couverture où il relève « quatre faux grossiers ».

Voyons cela ! :

1. « *je n'ai jamais travaillé avec Simon* ». Pourtant Stora a écrit sur la page de garde de son livre « Messali Hadj, 1898-1974 « Le Sycomore, 1982 » ;

« *A Simon qui m'a initié aux méandres de l'histoire intérieure de la résistance algérienne. Benjamin* » Stora n'a donc pas « croisé » Simon dans les locaux de l'OCI mais « initié » par lui pendant une dizaine de réunions sur l'histoire du nationalisme algérien, depuis la formation de l'Étoile nord-africaine jusqu'au MNA.

2. « *encore moins soutenu ma thèse de 3^e cycle sur Messali* ».

J.S. Je ne parle pas de sa thèse sur Messali, soutenue à l'EHESS en 1978, mais de celle qui l'a précédée : « Histoire du Mouvement national algérien (MNA) – 13 juillet 1954-9 mars 1956 » UER d'Histoire (Direction M. Remond) Université Paris , juin 1976 (180 pages en A4)

Stora a accepté le sujet, le découpage chronologique, les thèmes traités et la caractérisation du MNA. Précisons :

« Sa composition sociale.

Le MNA est une organisation à composition sociale prolétarienne, [...] dont les cadres et les dirigeants sont, dans leur grande majorité, issus de la classe ouvrière et de la masse des fellahs sans terre, ayant pour beaucoup séjourné en France où ils ont travaillé et milité avec le prolétariat »

Sa recherche d'alliés. Pour son combat sur l'arène internationale, le MNA se tourne essentiellement vers la classe ouvrière. C'est pourquoi le MNA avant le FLN, a compris l'importance de bâtir une organisation syndicale. Le matériel édité par l'USTA, journaux, tracts, rapports et résolutions représentent une documentation suffisamment ample pour permettre de caractériser la place que la Centrale Algérienne des Travailleurs entend occuper dans la lutte pour l'indépendance nationale.

Toute l'action de l'USTA repose sur l'affirmation que le combat pour l'émancipation nationale doit se combiner avec la réalisation des objectifs sociaux, la classe ouvrière algérienne étant l'avant-garde du peuple algérien. » (p.171-172)

Cette thèse établit de façon indiscutable, par référence à tous mes écrits publiés jusqu'en 1974-1975 qu'il ne s'agit pas d'une simple compilation de textes..

3. « *Mohamed Harbi ne m'a pas aidé pour ma thèse sur Messali* ». Pourtant dans « La dernière génération d'octobre », Pluriel, 2003, il écrit :

« En 1975, Mohammed Harbi venait de publier son livre. Aux origines du FLN qui fut un choc pour moi... Pour appréhender les imaginaires politiques, il faisait appel à des notions comme le messianisme politique, l'attachement à la petite patrie, le patriotisme paysan communautarisé, la construction de réseaux familiaux. Des notions complètement absentes dans l'analyse politique révolutionnaire classique où ne subsistait que la référence aux classes sociales. J'avais par ailleurs , une vision idéalisée de Messali Hadj, à travers les compagnons français des militants messalistes. Mohammed Harbi m'a permis de mieux appréhender le personnage et son combat. » (p. 211)

4. « *J'ai publié mon Dictionnaire biographique de militants nationalistes algériens , seul, en 1985.* » Pas tout à fait seul, car il écrit :

« A l'époque, j'ai rencontré de vieux militants remarquables. [...] D'autres rencontres avec Tayeb Boulahrouf, Omar Boudaoud ou Ali Haroun, tous anciens dirigeants du FLN pendant la guerre d'indépendance, ont permis l'écriture de mon *Dictionnaire biographique de militants algériens.* » (p.215)

5. « *je n'ai jamais dirigé le travail Maghreb de l'OCI* ». Pourtant, Stora écrit : que

« du fait de la préparation de ma thèse sur Messali Hadj et de ma responsabilité dans le secteur Maghreb au sein de l'OCI » (p.21).

Il a aussi dirigé en 1985 un dossier de *Tribune* : « L'unité maghrébine ». L'éditorial est signé Vigier (Stora), Akouf a écrit « Maroc : la monarchie en difficulté » Chronologie. Et Vigier : « Islam et politique au Maghreb » où il dit que l'Étoile nord-africaine cherche à utiliser le sentiment religieux comme levier dans la lutte contre le colonialisme français ». Après cet article, j'ai quitté la commission Maghreb d'autant que devenu seul responsable du travail algérien de l'OCI, après mon départ du « Comité de liaison des trotskystes algériens » en 1980, Stora a liquidé tout le travail fait par le CLTA, de 1972 à 1980. (voir mon livre « Comité de liaison des trotskystes algériens », L'Harmattan, 2008, 313 p.)

6. « L'Institut Maghreb-Europe a été fondé en 1991 et non pas en 1984 ».

Certes, mais la décision prise par Mitterrand date de 1984 et son fonctionnement en 1991. C'est pour cette raison que le 10 mars 1988, Stora m'a demandé de diriger comme secrétaire général le Club « Citoyenneté et intégration (CCI). J'étais chargé de la rédaction des statuts, de la présentation du Club, du plan de travail, de l'organisation des conférences et de la revue « Époque » (n°1 ; Citoyenneté et révolution française », en 1989.)

J'ai démissionné du CCI, le 19 juin 1980, quand Stora a utilisé le CCI pour tenir un meeting avec l'Ambassadeur d'Algérie.

7. « C'est une calomnie, je n'ai jamais écrit que le FIS avait réalisé le programme du FIS ». À condition de ne pas lire la trentaine d'articles sur ce point dans *l'Express* (26/1/90) ; *Jeune Afrique* (4-10/7/90 et 27/6/90) ; *Politique étrangère* (été 1990) ; *Politis* (16/11/1995), *Libération* (25/31 mars 1995) ; *Les Cahiers de l'Orient*, 3^e Trimestre. 1991) ; « L'Islam c'est aussi la France » et « il faudra négocier avec l'opposition », *le Nouvel Observateur*, 16-22 nov.1995, etc.

Trois citations :

- « Stora établit un parallèle entre le triomphe du Front islamique du salut en 1990 et celui des élections d'octobre 1947 [...] *Mutatis mutandis*, le succès du Front islamique du salut, constitue pour Benjamin Stora, le point final de cette logique indépendantiste » *Jeune Afrique*, 4-10 juil.1990.
- « La victoire du FIS est l'aboutissement de la logique indépendantiste née dans cette contre-société. En ce sens, les hommes du FIS peuvent se réclamer de ceux du 1^{er} novembre 1954. » La photo de Abassi Madani placée au-dessus de celle de Messali Hadj, montre bien que le chef du FIS a réalisé le programme de Messali, celui de l'Étoile nord-africaine. *Jeune Afrique*, 27 juin/3 juillet 1990.
- « Dans son Appel du 1^{er} novembre 1954, le FLN « ne se fixait-il pas au départ, comme but de son combat, « l'indépendance nationale, par la restauration de l'État algérien souverain, démocratique et social, dans le cadre des principes islamiques ? » L'islamisme algérien se présente comme le stade suprême du nationalisme. Un front (le FIS) chasse l'autre. » *L'Express*, 29 juin 1990.

Sans avoir lu le livre, Madame **Djanina-Messali-Benkelfat**, admiratrice de Bouteflika » apporte son soutien à Benjamin Stora. Si on laisse de côté les propos discourtois et malveillants pour un vieux combattant de l'USTA et à l'initiative de la célébration du Centenaire de la naissance de Messali Hadj à la MGEN, deux points méritent une réponse

1. Il est exact que je ne suis pas à l'origine de la création de l'USTA en Algérie, mais après son interdiction, les syndicalistes algériens soutenus par la FEN et les forces révolutionnaires en France ont fondé la Fédération de l'USTA en France. Dès le départ, j'ai été associé à sa construction (Rédacteur de *la Voix du Travailleur Algérien* » et de plusieurs documents sur l'économie algérienne, l'immigration ouvrière algérienne en France, la formation de cadres, etc) et secrétaire de son 1^{er} Congrès en juin 1957. J'ai raconté cela dans quatre livres sur l'USTA parus chez L'Harmattan et dans ma biographie : « Juif berbère d'Algérie. Itinéraire (1933-1963) » L'Harmattan, 2012

Ajoutons que le 15 juillet 1958, assisté de maître Yves Déchezelles, j'ai été traduit devant le Tribunal militaire d'Alger, avec l'accusation principale d'avoir été un cadre important de l'USTA.

2. J'étais absent au 2^e Congrès de l'USTA de 1959, car à cette date, condamné par le Tribunal militaire d'Alger, je me trouvais au sud de Colomb Béchar, en plein Sahara dans une section disciplinaire pour poser des mines. J'ai terminé mon service militaire après six mois passés à l'hôpital militaire de Versailles.

Mohammed Harbi qui a fait partie du jury pour la soutenance de ma thèse sur Messali Hadj, m'abreuve de tout son « mépris ». Mais une phrase m'a inquiété :
« *Je me demande parfois si Jacques Simon, dans son délire ne cherche pas à faire de nous des cibles. Et le cas Curiel me revient en mémoire* ».

Il ne s'agit plus de la critique d'un historien, mais celui d'un procureur. Rappelons qu'après la signature de l'accord entre les chefs FLN Lebjaoui et Harbi avec André Tollet membre du BP du PCF, peu avant le congrès de juin de l'USTA, Harbi s'est employé à créer avec le PCF et la CFTC, « L'Amicale Générale des Travailleurs Algérien en France » (AGTA) qui dans son organe *L'Ouvrier Algérien en France* d'août 1957 a précisé dans un Éditorial « Pourquoi une Amicale », qu'elle était affiliée au FLN et défendait toute sa politique. Dans un autre article « Sur, un soi-disant Congrès » elle lançait une *fatwa* contre le « syndicat fantôme USTA » qui a tenu avec le soutien du gouvernement français un congrès de division de l'émigration algérienne.

C'est après l'accord FLN-PCF et un mois après la sortie de *L'Ouvrier Algérien* que les tueurs du FLN ont massacré toute la direction de l'USTA et des centaines de syndicalistes algériens, dans le silence quasi général.

L'argent des cotisations et des impôts extorqués aux Algériens était transféré en Suisse par le banquier juif Curiel au banquier nazi François Genoud. Harbi, présent à cette date en France comme un chef du FLN devrait nous éclairer sur la politique contre révolutionnaire du FLN en France en publiant ses archives.

Considérant sa phrase avec « cible » et « Curiel » comme une menace, j'en ai fait part à mon entourage, à mon avocat et à deux députés.

Jacques Simon
19 mars 2014